

Syndicat Indépendant Académique
de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille
Syndicat - national - Indépendant
de l'Enseignement du Second degré



PAUPÉRISATION DES AGENTS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE.
DÉCLASSEMENT SOCIAL. DÉVALORISATION MORALE.
EFFONDREMENT DU NIVEAU SCOLAIRE.
PERSONNELS INSULTÉS, MENACÉS, AGRESSÉS.
VIOLENCE À L'ÉCOLE. ENFANT ROI, ENFANT TYRAN. INGÉRENCE DES FAMILLES.
ATTEINTES À LA LAÏCITÉ. PRESSIONS RELIGIEUSES ET COMMUNAUTARISTES.

ÇA SUFFIT !

Le *SIAES*, c'est LE syndicat :

- qui défend la laïcité, l'École Républicaine et ses valeurs ;

- qui refuse la soumission des professeurs et de notre institution aux élèves et aux familles ;

- qui refuse la soumission de l'École Républicaine aux religions et aux communautarismes ;

- qui défend la transmission des savoirs, des savoir-faire, l'autorité, le droit au respect de tous les personnels qui exercent une mission de service public ;

- qui refuse que les professeurs deviennent des animateurs socio-culturels ;

- qui défend la liberté pédagogique individuelle des professeurs et la reconnaissance de leurs compétences disciplinaires face aux pédagogistes qui prétendent que l'élève peut *« tout découvrir par lui-même »* et *« construire seul ses propres savoirs »* ;

- qui refuse la démagogie et qui rappelle que la réussite scolaire d'un élève n'est pas un droit et qu'elle se mérite par le travail et les efforts fournis.

Pour une École qui INSTRUISE !
Pour des personnels RESPECTÉS !

Le SIAES dénonce et combat :

- La **dévalorisation morale et sociale** des agents du ministère de l'Éducation nationale.
- La perte considérable de notre **pouvoir d'achat**.
- L'**abaissement des exigences et du niveau**, le **renoncement**, le **laxisme**, la **démagogie**.
- La multiplication des actes d'**incivilité** et de **violence** et **l'impunité** pour leurs auteurs.
- Le **pouvoir accru donné aux chefs d'établissement, aux inspecteurs, aux parents** se comportant en consommateurs d'école.
- **L'insuffisance des moyens** alloués au fonctionnement des différents services et la **diminution du nombre de personnels**.
- L'**accroissement du stress et des risques psychosociaux résultant de la dégradation continue de nos conditions de travail**, de l'**augmentation de la charge de travail**, des **pressions hiérarchiques** et **injonctions absurdes**, des **incivilités** et **agressions** de la part d'élèves ou de parents, de la « **réunionite** », de la **brutalité de contre-réformes managériales**.
- Le **casernement des professeurs** : **réunions stériles** et **emplois du temps « à trous »**.
- **L'éclatement et la « primarisation » du second degré** notamment du **collège.**
- La **« secondarisation » du supérieur**.
- La **territorialisation de l'École**.
- Un système de promotion « tout à l'ancienneté ».

Le SIAES revendique :

- **La fin de l'autoritarisme croissant envers les personnels et de la *« bienveillance »* laxiste envers les élèves perturbateurs.**
- Le **respect des professeurs et des CPE** et de leurs missions d'instruction et d'éducation.
- La reconnaissance des prérogatives collégiales des professeurs en matière d'orientation et de passage en classe supérieure.
- **Le rétablissement de l'autorité** et d'une ambiance de travail propice à la **transmission des savoirs et savoir-faire** et à la réussite de chaque élève en fonction de son travail et de ses capacités.
- **La revalorisation des diplômes**, **conservant leur caractère national**, afin de redonner à l'**École de la République** son **rôle d'ascenseur social**.
- **Nous réaffirmons, contre les pseudo-pédagogues des *« sciences de l'éducation »*, que le savoir n'est pas inné mais s'acquiert par l'effort, et que seul un spécialiste de sa discipline peut transmettre ce qu'il a acquis et ce pour quoi il a été formé.**
- **Il faut resanctuariser l'École**. Les professeurs subissent les conséquences de l'idéologie calamiteuse de *« l'ouverture de l'École sur le monde »* et de *« l'enfant roi »* dont la parole vaudrait celle de l'adulte. Il est impératif de **mettre un terme à l'ingérence des familles** dans les établissements et de cesser d'accorder du crédit aux courriers des parents d'élèves lorsqu'ils dénoncent les pratiques pédagogiques ou les exigences d'un professeur.

Le SIAES défend vos intérêts matériels et moraux :

- **Des traitements revalorisés sans aucune contrepartie :**
 - **en augmentant fortement la valeur du point d'indice ;**
 - **en revalorisant les grilles indiciaires des différents corps et catégories** (tous les échelons).
- **Diminution de l'effectif des classes pour dispenser un enseignement de qualité.**
- **Véritable médecine du travail préventive répondant aux besoins des personnels.**
- **Reconnaissance des risques et de la pénibilité du métier propres à chaque corps et catégorie.**
- **Tout agent ayant accompli une carrière complète doit pouvoir accéder à l'indice terminal du corps auquel il appartient pour un départ en retraite à taux plein.**
- **Droit à une véritable formation continue sur le temps de travail.**
- **Aménagement des fins de carrière.**
- **Revalorisation des pensions civiles. Maintien du calcul du montant de la pension civile sur la base de l'indice détenu durant les six derniers mois de la carrière. Opposition à une retraite par points. Renégociation d'une réforme des retraites** (pouvoir partir plus tôt, sans décote, avec prise en compte de la spécificité et de la pénibilité de nos métiers).
- Le **SIAES** rappelle son attachement au **baccalauréat** comme **premier grade universitaire** et exige le **rétablissement d'épreuves finales, terminales, anonymes et nationales.** Tandis que **les autres organisations syndicales rivalisent de démagogie** pour s'opposer à toute forme de sélection à l'entrée du supérieur et au rétablissement du redoublement, le **SIAES** demande une autre réforme du lycée et du baccalauréat afin de **corriger les années d'errance qui ont conduit inexorablement à la perte de valeur de ce diplôme.**
- **RESPECT DES AGENTS CONTRACTUELS !** A l'instar des titulaires, la situation des agents contractuels et la façon dont ils sont traités par l'administration ne cessent de se dégrader au fil des ans (mépris des droits, retards de paiement …). Des pressions hiérarchiques sont exercées sur eux pour les contraindre à toujours davantage de flexibilité. Pour les contractuels, le SIAES revendique :
 - **Une formation initiale préalable à la prise de poste et un véritable accompagnement ;**
 - **Une réelle prise en compte des difficultés d'exercice ;**
 - **Le droit à une formation de qualité, sur le temps de travail, permettant de préparer sereinement et efficacement les concours de recrutement.**

Le SIAES - SIES : le syndicat qui VOUS INFORME et qui VOUS DÉFEND.

Syndicat professionnel VÉRITABLEMENT INDÉPENDANT, le SIAES - SIES :
- **ne bénéficie d'AUCUNE SUBVENTION et refuse les ressources publicitaires ;**
- **ne donne JAMAIS DE CONSIGNE DE VOTE lors des élections politiques.**

4 SCRUTINS ***Vote électronique du 3 au 10 décembre 2026***	**CSAM** Comité Social d'Administration **Ministériel**	**CSAA** Comité Social d'Administration **Académique**	**CAPN** Commission Administrative Paritaire **Nationale**	**CAPA** Commission Administrative Paritaire **Académique**
PROFESSEURS **AGRÉGÉS** **CERTIFIÉS** **EPS PLP** **CHAIRES SUPÉRIEURES** **CPE PsyEN**	**SNCL - SIES - SAGES**	Liste **SIAES**	**SNCL - SIES - SAGES**	Liste **SIAES**

Le **SIAES**, le **SIES**, le **SAGES** et le **SNCL** sont affiliés à la **Fédération Autonome de l'Éducation Nationale**.